

3 heures de
formation
continue
validées

FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

LES NOUVELLES REFORMES EN MATIERE DE DROIT DE L'ASILE ET DES MIGRATIONS

**LE 16 JUIN 2026
DE 9H00 À 12H30**



**En format hybride, sur place ou en
visioconférence (en live et avec replay)**



FONDATION RENÉ CASSIN

TYPE DE FORMATION

HYBRIDE

La formation peut être suivie en **PRESENTIEL**
au sein de la Fondation René Cassin située 2 allée René Cassin 67000
Strasbourg
ou en **VISIOCONFERENCE** (en Live ou en Replay)

DATE ET HORAIRES

Le mardi 16 juin 2026
de 9h00 à 10h30 et de 11h00 à 12H30, avec une pause-café en présentiel
3 heures de formation professionnelle continue validées

TARIFS

Tarif plein : 200 €
Tarif réduit : 140 € pour les étudiants et les avocats ayant moins de deux ans d'ancienneté

INSCRIPTION EN LIGNE

<https://www.iidh.org/formation-professionnelle-continue-les-nouvelles-reformes-en-matiere-de-droit-de-lasile-et-des-migrations-2026/>

DATE LIMITE D'INSCRIPTION ET DE PAIEMENT EN LIGNE

14 juin 2026 - minuit heure française (GMT+1)

CONTACT

elsa.zimmer@iidh.org

PRISE EN CHARGE

Formation professionnelle susceptible d'être prise en charge par le FIFPL (la Fondation René Cassin est un organisme de formation dont la déclaration d'activité est enregistrée sous le numéro 44670634667 auprès du préfet de la région Grand Est).

La Fondation René Cassin est détentrice du label QUALIOPi, Certificat N° 721056.

AUDITÉ PAR



PUBLIC ET NIVEAU

Formation ouverte aux professionnels intervenant dans le domaine du droit des étrangers ainsi qu'aux étudiants disposant déjà d'un socle de connaissances en la matière.

Niveau 2 : approfondissement

OBJECTIFS

Cette formation a pour objet de présenter les dernières réformes européennes en matière de droit de l'asile et des migrations, qui entreront en vigueur en 2026 et seront d'effet direct en droit français, ainsi que les aspects pratiques du contentieux de l'asile et de l'accompagnement des demandeurs d'asile tout au long de la procédure. Dispensée par les Pr Marie et Fleury Graff, universitaires mais aussi praticiens de la matière, elle sera articulée autour des questions et attentes des participants, sous un format interactif.

PROGRAMME

9h00-10h30

Principales nouveautés du Pacte européen Asile & migration : droits des étrangers et procédures

11h00 -12h30

Contentieux de l'asile et accompagnement des demandeurs : regards pratiques



INTERVENANTS

Thibaut FLEURY-GRAFF

Thibaut Fleury Graff est professeur de droit international public à l'Université Paris Panthéon-Assas, spécialiste des questions de territoire, frontières, extraterritorialité, migrations et asile. Il est le co-président du Comité « International migrations and international law » de l'International Law Association.

Par ailleurs, Thibaut Fleury Graff est consultant pour le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR – Asile et migrations) et, à ce titre, juge à la Cour nationale du droit d'asile. Il intervient également régulièrement pour l'Institute for International Humanitarian Law de San Remo sur les questions de droit international des réfugiés dans les contextes de conflits armés.

Alexis MARIE

Alexis Marie est professeur de droit international public à l'Université de Bordeaux où il dirige le Centre de recherche et de documentation européennes et internationales et co-dirige le Master de Droit international. Assesseur désigné par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés auprès de la Cour nationale du droit d'asile, Alexis Marie est spécialisé en droit international public et droit de l'asile.

Parmi de nombreux articles et ouvrages, Thibaut Fleury-Graff et Alexis Marie sont notamment les co-auteurs du Manuel du Droit de l'asile (Paris, PUF 2021, 2e édition) et sont co-porteurs du projet de recherche « RefWar – Protection internationale des exilés de guerre» (Agence Nationale de la Recherche, 2019-2024).



ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

La Fondation René Cassin - Institut international des droits de l'homme accorde une attention particulière à l'accueil des personnes en situation de handicap. La Fondation s'engage à :

- **SENSIBILISER** toute l'équipe (administrative et pédagogique, salariée et bénévole) sur les questions relatives à l'accueil d'une personne en situation de handicap.
- **ACCUEILLIR ET PRENDRE EN COMPTE** les demandes des personnes en situation de handicap sans discrimination.

Pour toute question, vous pouvez contacter Mme Valérie BAUD-CANDAU, référente handicap et directrice-adjointe de la Fondation (session@iidh.org). Ses missions sont les suivantes :

- **ACCUEILLIR, ÉCOUTER ET ÉVALUER** les besoins spécifiques au regard du handicap.
- **ORIENTER** la personne en situation de handicap vers notre partenaire AGEFIPH.
- **METTRE EN ŒUVRE** des aménagements pédagogiques adaptés.

POUR SUIVRE NOS ACTIVITÉS



[Fondation René Cassin - Institut international des droits de l'homme](#)



[@fondationrenecassin](#)



[@FondationReneCassin](#)



[@fondationcassin.bsky.social](#)



FONDATION RENÉ CASSIN